COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET 33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT



N° D2019-002

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Réunion Ordinaire du 9 janvier 2019

L'an deux mil dix-neuf le neuf du mois de janvier à 18 h 30 le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des conseils de la Mairie d'Airvault, sous la présidence d'Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

23 présents + 2 pouvoirs (24 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ <u>Commune d'Airvault</u>: Olivier FOUILLET, Jacky JOZEAU, Lucette ROCHER, Maryse CHARRIER, Jean-Marie COLIN, Viviane CHABAUTY, Jacques METREAU, Frédérique DAMBRINE, Éric VILAIN, Céline PIGNON
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Claude SERVANT, Jean-Pierre CESBRON
- ✓ Commune d'Availles Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY
- ✓ Commune de Le Chillou : Jeanne BARIGAULT
- ✓ Commune d'Irais : Joël MEUNIER
- ✓ Commune de Louin : Maryse BARIGAULT, Monique NOLOT
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé: Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU, Jacques CHAUVEAU
- ✓ Commune de Maisontiers : Jean-François COIFFARD

Membre suppléant présent (sans voix délibérative) :

Commune de Maisontiers : Alain GILLES

2 pouvoirs:

- ✓ Claire SAINCOURT a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Ludovic BARREAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU

Excusé (e) s: Ludovic BARREAU, Claire SAINCOURT, Jean-Michel PROUST, Mathias DIXNEUF

Pascal BIRONNEAU a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : mercredi 28 décembre 2018

COMPTABILITE – FINANCES – FISCALITE Engagement de dépenses d'investissement avant le vote du budget

• Vu l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Communautaire autorise M. le Président à engager, liquider et mandater, sur l'ensemble des budgets de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet et jusqu'au vote des budgets primitifs 2019, des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts aux budgets 2018, dans les conditions et limites prévues à l'article L.1612-1 du CGCT et selon le tableau défini ci-annexé.

A Airvault, le 9 janvier 2019 Le Président, Olivier FOUILLET

Préfecture

079-200041416-20190109-D2019002-DE

Acte certifié éxécutoire

Réception par le Préfet : 15-01-2019 Publication le : 15-01-2019 Pour copie conforme, Le Président, Olivier FOUILLET COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET 33 Place des Prorvenades 79600 AIRVAULT

Tél. 05 49 64 93 48

BUDGET	OPERATION OU ARTICLE	CREDITS OUVERTS EN 2018 (€)	25 % MAXI AUTORISES	CREDITS AUTORISES AVANT LE VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS hors RAR	AFFECTATION
BUDGET PRINCIPAL	2031	5 000,00	1 250,00	1 250,00	Frais étude
	2051	5 000,00	1 250,00	1 250,00	Concessions et droits similaires
	Total chapitre 20 : 2 500,00				
	2111	4 000,00	1 000,00	1 000,00	Terrains
	21318	30 000,00	7 500,00	7 500,00	Autres bâtiments publics
	21731	61 000,00	15 250,00	15 250,00	Bâtiments publics
	2183	13 000,00	3 250,00	3 250,00	Matériel de bureau et matériel informatique
	2154	25 000,00	6 250,00	6 250,00	Matériel outillage
	2188	11 933,16	2 983,29	2 983,29	Autres immobilisations
	Total chapitre 21 : 36 233,29				
	OP 14	45 000,00	11 250,00	11 250,00	Travaux M F R
	OP 17	2 000,00	500,00	500,00	Site du Cébron
	OP 18	35 000,00	8 750,00	8 750,00	Piscines
	OP 19	50 000,00	12 500,00	12 500,00	Projet de santé
ASSAINISSEMENT COLLECTIF	21311	10 000,00	2 500,00	2 500,00	Bâtiments d'exploitation
	2151	10 000,00	2 500,00	2 500,00	Installations complexes spécialisées
	2315	5 000,00	1 250,00	1 250,00	Installations matériels et outillages
	2183	2 000,00	500,00	500,00	Matériel bureau informatique
	2188	5 000,00	1 250,00	1 250,00	Autres immobilisations
	Total chapitre 21: 8 000,00				
	OP 15	577 257,56	144 314,39	144 314,39	Travaux Irais
GESTIONS DES DECHETS	2031	33 780,00	8 445,00	8 445,00	Frais d'étude
	2188	39 192,62	9 798,15	9 798,15	Autres immobilisations

Préfecture

079-200041416-20190109-D2019002-DE

Acte certifié éxécutoire

Réception par le Préfet : 15-01-2019 Publication le : 15-01-2019 Pour copie conforme, Le Président, Olivier FOUILLET COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET 33 Place des Promenades 79600 AIRVAULT Tél. 05 49 64 93 48